

Emploi salarié

L'emploi redémarre en 2015 en Bretagne

Après trois années de baisse, l'emploi salarié privé repart à la hausse en 2015. La situation en Bretagne est dans l'ensemble plus favorable qu'au niveau national. La dégradation dans la construction ralentit mais l'industrie perd à nouveau des emplois, y compris dans l'agroalimentaire. Dans le tertiaire marchand, en revanche, l'emploi progresse dans tous les secteurs, y compris dans le commerce qui montre des signes de reprise. L'intérim progresse fortement.

Hervé Bovi, Insee - Luc Goutard, Directe

En 2015, 5 200 emplois ont été créés dans les secteurs principalement marchands en Bretagne. En un an, l'emploi a crû de 0,7 % dans la région contre 0,5 % en France métropolitaine (*figures 1 et 3*). Après trois années de baisse au cours desquelles 14 000 emplois ont été détruits, l'emploi régional repart à la hausse en 2015. Dans beaucoup de secteurs, l'évolution de l'emploi est plus favorable en Bretagne qu'en France métropolitaine.

L'industrie continue à perdre des emplois

En 2015, pour la quatrième année consécutive, l'emploi industriel se contracte en Bretagne (*figures 2 et 4*). Sur l'année, on observe une diminution de plus de 1 200 emplois correspondant à une baisse de 0,7 % du nombre total d'emplois. Cette évolution est néanmoins moins défavorable qu'au niveau national, où les effectifs dans l'industrie enregistrent un repli de 1,2 %.

Le léger rebond observé en 2014 dans l'agroalimentaire ne s'est pas prolongé. Le secteur perd une centaine d'emplois, ce qui correspond à une diminution de 0,1 % sur un an. En France métropolitaine, le secteur progresse de 0,3 %. La légère augmentation de l'intérim de 0,4 % dans le secteur ne suffit pas à donner une impulsion positive à l'agroalimentaire. Le secteur de la conservation et transformation de poisson, de crustacés et de mollusques connaît notamment des difficultés, avec par exemple, la fermeture programmée du site Marine Harvest de Poullaouen, alors que le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires reste plutôt dynamique. Seuls le Finistère et dans une moindre mesure le Morbihan perdent des emplois dans l'agroalimentaire (respectivement -2,0 % et -0,2 %), alors que les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine connaissent une évolution favorable de l'emploi salarié.

Tous les autres secteurs industriels perdent

également des emplois en 2015. La fabrication de matériels de transport est particulièrement touchée, avec 410 emplois détruits sur un an, essentiellement dans l'automobile, soit une baisse de 4 %. Le repli est moins fort en France métropolitaine (-1,6 %). L'emploi régional recule de 1,1 % en 2015 dans la fabrication d'autres produits industriels, avec la destruction de 680 emplois alors qu'il diminue de 1,7 % au niveau national.

Le secteur cokéfaction, raffinage perd une dizaine d'emplois (-0,1 %), alors que le secteur fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et fabrication de machines recule de 0,3 %. L'emploi diminue de 1,9 % en France métropolitaine dans ce secteur.

Les pertes d'emplois ralentissent dans la construction

Depuis 2009, le secteur de la construction est en difficulté dans la région, davantage qu'au niveau national. Toutefois, en 2015, le nombre de mises en chantier de logements neufs est en hausse de 5,7 % en Bretagne, et les ventes de logements neufs augmentent également fortement. Ces évolutions positives ne permettent pas encore de stopper l'hémorragie de l'emploi salarié dans la construction, mais les pertes sont plus limitées. Le secteur perd ainsi 1 000 emplois en Bretagne en 2015, correspondant à un recul de 1,4 %. La maçonnerie et le gros œuvre, ainsi que la construction de routes et de voies ferrées sont particulièrement touchés par cette nouvelle baisse. Cette évolution porte à plus de 11 000 le nombre d'emplois perdus dans la construction depuis fin 2008. Néanmoins l'emploi intérimaire, en forte progression dans le secteur (+13,8 %), limite la baisse de l'emploi à 0,3 % sur un an et confirme les perspectives plus favorables pour 2016. En 2015, la baisse dans la construction au sein de la région est moins défavorable que celle en France métropolitaine (-2,6 %).

Le tertiaire marchand poursuit son embellie

Dans le tertiaire marchand, les créations d'emplois observées depuis le second semestre 2013 accélèrent en 2015 : l'emploi salarié croît de 1,6 % en Bretagne dans le secteur. Cette augmentation est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+1,4 %). Sur un an, ce sont ainsi 7 400 emplois qui sont créés dans la région, dont 2 400 dans l'intérim. Hors intérim, la hausse de l'emploi dans le secteur est de 1,1 %.

Le commerce connaît un léger mieux

Après trois années de baisse, l'emploi salarié dans le commerce repart en légère hausse en 2015. Il gagne 290 emplois en un an dans la région, correspondant à une progression de 0,2 %. Cette reprise n'est néanmoins perceptible que dans le Morbihan, où le secteur gagne 480 emplois (+1,4 %). L'emploi salarié dans le commerce est quasiment stable dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, mais il diminue en Ille-et-Vilaine de 0,4 %. Le commerce de détail rebondit nettement, alors que le commerce de gros est moins bien orienté, sauf pour le secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac. En France métropolitaine, l'emploi progresse de 0,8 % dans le secteur.

Les services marchands hors intérim dopent l'emploi régional

Après le rebond observé en 2014, les services marchands hors intérim progressent encore en 2015 avec une hausse de 1,6 %. Plus de 4 700 emplois sont ainsi créés dans la région en un an.

Après trois années de baisse, l'emploi salarié dans le secteur des transports et de l'entreposage repart à la hausse en 2015. Le secteur gagne ainsi plus de 1 000 emplois sur un an (+1,7 %). Ce rebond est porté par l'entreposage, les transports terrestres et par conduite restant mal

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
		Bretagne	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne
					France métropolitaine
Industrie	169,0	-0,7		-1,2	-0,8
Industrie agro-alimentaire	67,5	-0,1		0,3	-0,3
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	13,1	-0,1		-0,2	0,3
Biens d'équipement	17,9	-0,3		-1,9	-0,7
Matériels de transport	9,9	-4,0		-1,6	-5,0
Autres branches industrielles	60,6	-1,1		-1,7	-0,9
Construction	69,0	-1,4		-2,6	-2,0
Tertiaire marchand	475,3	1,6		1,4	0,7
Commerce	147,7	0,2		0,8	-0,0
Transports	59,0	1,7		0,2	0,2
Hébergement - restauration	42,5	1,9		2,0	0,6
Information - communication	27,0	1,2		0,7	0,9
Services financiers	32,1	0,9		1,1	1,3
Services immobiliers	7,5	2,3		0,9	-0,0
Services aux entreprises	90,4	2,2		3,0	2,3
Services aux ménages	36,7	0,4		0,3	0,5
Intérim	32,4	8,1		9,4	1,3
Total	713,2	0,7		0,5	0,1
					-0,1

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

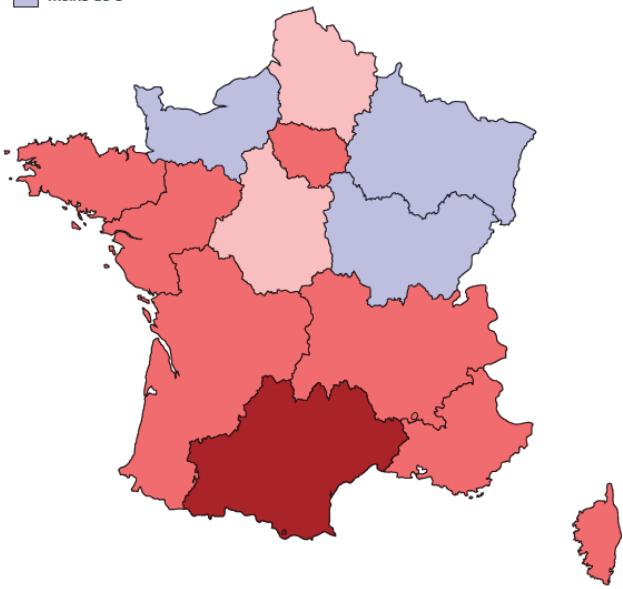
Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : 0,5 %

Glissement annuel 2015-2014 (en %)

- 1 et plus
- de 0,5 à moins de 1
- de 0 à moins de 0,5
- moins de 0



©IGN-Insee 2016

Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution annuelle 2014-2015 de l'emploi salarié en Bretagne

Données CVS, en %



Note : les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

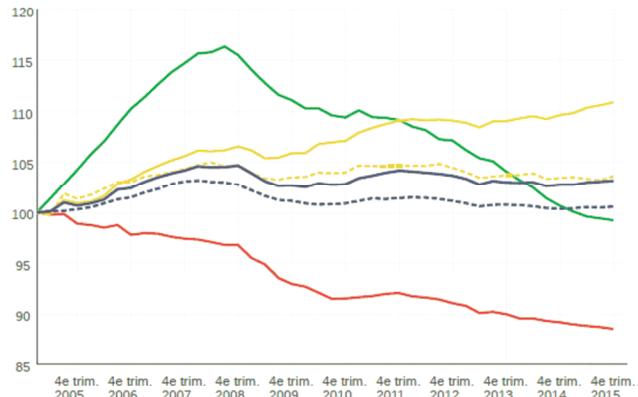
Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Bretagne
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

orientés. Le secteur ne progresse que de 0,2 % en France métropolitaine.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration, profitant notamment d'une météo plutôt favorable en 2015, crée près de 800 emplois, augmentant ainsi de 1,9 % sur un an. La progression est particulièrement marquée dans la restauration, mais l'hébergement tire également son épingle du jeu. Globalement, le secteur progresse dans tous les départements, mais plus particulièrement dans le Finistère qui concentre plus de la moitié des emplois créés. L'évolution du secteur dans la région est proche de celle observée au niveau national (+ 2,0 %).

Les services aux entreprises, hors intérim, contribuent fortement à la dynamique des services marchands. L'emploi salarié dans le secteur gagne près de 2 000 emplois en Bretagne en 2015. La progression de 2,2 % du secteur en Bretagne reste toutefois inférieure à celle constatée en France métropolitaine (+ 3,0 %).

Les activités immobilières enregistrent également une hausse soutenue de 2,3 % de l'emploi salarié, créant ainsi 170 emplois sur un an. Le secteur ne progresse que de 0,9 % au niveau national.

Le secteur de l'information et de la communication crée 310 emplois en 2015, poursuivant la croissance observée les années antérieures. La hausse est plus forte

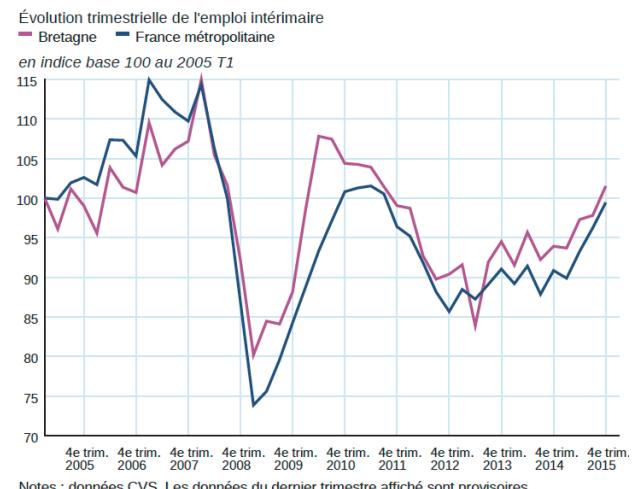
que pour l'ensemble de la France métropolitaine (+ 1,2 % contre + 0,7 %). Les activités financières et d'assurance poursuivent leur progression, créant 300 emplois en 2015. Avec une hausse de 0,9 % sur un an, le secteur est l'un des moins dynamiques des services marchands.

Les pertes d'emplois du quatrième trimestre limitent la hausse annuelle de l'emploi salarié dans les services aux ménages. Sur un an, celui-ci croît de 160 emplois en 2015, soit une progression de 0,4 %. ■

La reprise de l'intérim atténue les pertes d'emploi dans l'industrie et la construction

L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 4,5 % des emplois des secteurs principalement marchands, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. L'année 2015 marque le redressement de l'intérim après un an et demi d'évolutions erratiques. L'emploi intérimaire s'est notamment amélioré au 2^e trimestre (+ 3,9 %) et au 4^e trimestre (+ 3,8 %). Au total, la progression atteint 8,1 % sur un an, la plus forte hausse étant enregistrée dans le département d'Ille-et-Vilaine (+ 15,2 %). En France métropolitaine, l'intérim croît également (+ 9,4 %). À la fin de l'année, 32 400 salariés sont intérimaires en Bretagne. Ce niveau est nettement supérieur au point bas du 2^e trimestre 2013 (26 800 intérimaires) et se rapproche de son niveau élevé (34 300 intérimaires) du 3^e trimestre 2010.

5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Le regain de l'activité intérimaire contribue pour près de la moitié à la hausse du nombre total d'emplois salariés dans la région. Ainsi, 2 400 emplois ont été créés sous la forme intérimaire et 2 800 en emploi direct. Dans le secteur secondaire (industries manufacturières et construction), les créations d'emplois intérimaires limitent les pertes de l'emploi total sur l'ensemble de l'année. Le recours à l'intérim a ainsi augmenté dans les industries non agroalimentaires (+1 100, soit + 15,2 %), compensant quasiment la suppression de 1 200 emplois directs. Dans le même temps, l'intérim dans la construction a créé 800 emplois (+ 15 %). Cette progression s'est réalisée au cours du second semestre de l'année. Elle atténue fortement les pertes d'emploi du secteur (- 1 000 emplois directs et seulement - 200 en intégrant l'intérim). Par contre, l'emploi intérimaire dans l'agroalimentaire est resté relativement stable entre les 4^e trimestres 2014 et 2015 (+ 40, soit + 0,4 %). Cette faible variation a peu d'effet sur l'évolution de l'emploi total de ce secteur, même si l'industrie agroalimentaire emploie à elle seule 28 % des intérimaires de la région. Enfin, l'intérim progresse dans le secteur tertiaire marchand (+ 450 soit + 5,9 %). Le recours à l'intérim restant faible dans le tertiaire, cette évolution n'a pas d'effet notable sur l'évolution globale de l'emploi.